

## Département ou forteresse ?...

**Date :** 31 octobre 2016

Fort soucieux de permettre aux habitants de suivre ses débats (je rigole), le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine les informe parfois - sur son site et au mieux, quelques jours avant la session - qu'il va bientôt se réunir, et il est même arrivé ces derniers mois qu'il fasse état d'une sélection de ce qu'il considère les principaux points inscrits à l'ordre du jour.

(applaudissements)

Mais force est de constater que, si je ne lisais pas très attentivement les quelques tweets de l'attaché de presse du Conseil départemental au fur et à mesure de leur émission, je n'aurais pas appris ce jour vers 16h10 qu'une assemblée est convoquée ce jeudi 3 novembre 2016 à 9h30.

Avec un peu de chance, je l'aurais peut-être appris sur le site ille-et-vilaine.fr après-demain mercredi 2 novembre, au lendemain de la Toussaint - c'est-à-dire la veille de l'événement - à condition encore de consulter ce service... et si toutefois le Conseil départemental avait d'ici là le bon goût de publier in extremis l'information par ce canal.

On voit bien là toute la considération que les élus de ce territoire portent à leurs électeurs... qui sont pourtant censés pouvoir s'intéresser aux questions qui les concernent et en particulier assister aux débats de l'assemblée.

Si le Conseil municipal de la ville de Rennes a fait sur ces questions d'importants efforts en publiant à l'avance les ordres du jour de ses réunions, qu'en outre il retransmet désormais systématiquement en direct et en replay, le Département d'Ille-et-Vilaine reste de son côté totalement retranché dans son château-fort et ne manifeste aucunement l'intention de l'ouvrir.

Devra-t-on longtemps encore se contenter de visiter gentiment les locaux lors des journées européennes du patrimoine ?...

## CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebreillien.com>



NB : en dépit de relances, je ne suis pas encore parvenu à obtenir le compte-rendu des débats de la session d'avril 2016...